



# Ambition Socialiste

## Une ambition pour les socialistes et pour la gauche

(voir aussi : [www.ambitionsocialiste.org](http://www.ambitionsocialiste.org))

### Contribution générale

Déposée par :

**Jean-Pierre BALLIGAND** (Aisne, député), **Serge BLISKO** (Paris, député), **Michel FRANCAIX** (Oise, député), **Jean GAUBERT** (Côtes d'Armor- député), **Michel GOURINCHAS** (Charente, premier fédéral), **André LAIGNEL** (Indre, CN complémentaire, député européen, ancien ministre), **Jérôme LAMBERT** (Charente, député), **Georges LEMOINE** (Eure-et-Loir, ancien ministre), **Marie-Noëlle LIENEMANN** (Pas-de-Calais, BN, députée européenne, ancienne ministre), **Jean-Pierre MASSERET** (Moselle, sénateur, président du conseil régional, ancien ministre), **Kléber MESQUIDA** (Hérault, député), **Jean MICHEL** (Puy-de-Dôme, député), **Didier MIGAUD** (Isère, député), **Geneviève PERRIN-GAILLARD** (Deux-Sèvres, députée), **Paul QUILLES** (Tarn, BN, député, ancien ministre), **Laurence ROSSIGNOL** (Oise, CN, vice-présidente du conseil régional), **Dominique ROULLET** (Indre, premier fédéral), **Thierry TASSEZ** (Pas-de-Calais, maire), **Kofi YAMGNANE** (Finistère, CN, ancien ministre)

On ne peut construire une **ambition socialiste** que par la compréhension des besoins des Françaises et des Français et par la volonté de mettre en œuvre une **véritable alternative au libéralisme**.

Le résultat du referendum du 29 mai s'inscrit dans une série de votes dont le Parti socialiste n'a pas su comprendre la signification profonde. Déjà, lors des élections municipales de 2001, les victoires à Paris et à Lyon avaient éclipsé les très nombreuses défaites de la gauche. Après le choc du 21 avril 2002, qui a révélé le décalage entre notre candidat et notre électorat - en particulier les couches populaires - notre parti n'a pas voulu voir que son succès historique aux élections cantonales et régionales de mars 2004 était d'abord un vote de défiance à l'égard du Gouvernement, plus qu'un vote d'adhésion retrouvée. La même défiance vient une nouvelle fois de se manifester, contre la dérive libérale de la construction européenne tout d'abord, contre la poursuite de l'action gouvernementale ensuite, contre la position adoptée par les socialistes enfin.

Le « non » s'est imposé massivement dans presque tous les « bastions » de gauche. Il a été largement relayé par la jeunesse. Le vote convergent des ouvriers, employés et cadres moyens, du privé comme du public, traduit par ailleurs la **réconciliation du salariat** : **si les salariés ont adopté la même attitude pour défendre leurs intérêts, c'est parce qu'ils subissent les mêmes difficultés et des menaces analogues**

Le message adressé par les Français est clair. Les thématiques proeuropéennes, sociales et fédéralistes, qui ont dominé la campagne et motivé le vote, correspondent précisément aux exigences portées par les socialistes. **Les Français aspirent à plus et mieux d'Europe, dans une Union qui ne mette pas les Etats en compétition et les salariés en concurrence**, mais qui leur assure une protection et un réel progrès social. Ils veulent retrouver **confiance dans l'avenir, pour eux et pour leurs enfants**.

Les citoyens se sont appropriés une construction européenne qu'ils tiennent pour acquise, parce qu'ils savent que leur avenir est dans l'Union et qu'ils veulent le maîtriser. Leur participation massive au scrutin du 29 mai en témoigne, y compris dans les zones où l'abstention croissante était considérée comme une fatalité. Qui a le souvenir d'un tel engouement, d'une telle profusion de publications, d'un tel désir de comprendre et de participer à un débat politique, notamment sur Internet ? Ce constat n'est-il pas le meilleur démenti aux accusations de repli sur soi que la direction sortante du Parti socialiste met en avant ?

Au-delà du « non », le Parti socialiste rassemblé ne peut pas se tenir à distance de cette **dynamique populaire**, faite d'exigences et d'une volonté de changement, et en dénoncer une prétendue absence de débouchés. Il doit au contraire s'en nourrir, pour répondre aux défis et aux menaces qui l'ont fait naître. Ces menaces, ce sont les atteintes répétées aux droits sociaux, portées au nom de l'efficacité du marché et de la concurrence. La directive sur les services, dite Bolkestein, et la remise en cause actuelle du droit du travail en constituent, parmi d'autres, des avatars inacceptables.

Non, le libéralisme n'est pas une panacée ; il n'est pas non plus une fatalité. C'est une manière parmi d'autres de concevoir le fonctionnement de l'économie de marché. Les citoyens ont trop longtemps subi cette évolution et ils la refusent.

Les socialistes doivent donc s'inscrire dans **une logique volontariste de transformation et de conquêtes sociales** et de protection de l'ensemble des citoyens.

**Plus qu'une simple alternance, c'est une véritable alternative que les Français demandent.** Il appartient au Parti socialiste de la construire, afin de rassembler autour d'elle toutes les forces de gauche. C'est sa responsabilité. **C'est notre ambition.**

Nous y parviendrons si des valeurs humanistes, parmi lesquelles la laïcité, et si la devise de notre République - Liberté, Egalité, Fraternité - deviennent pleinement effectives. **Seule la puissance publique**, comme expression du suffrage universel et garante de l'intérêt général, **peut l'imposer face aux mécanismes des marchés.**

**Renforcer l'action publique (I) pour créer des solidarités durables (II) :** telles sont nos propositions.

## **I. Renforcer l'action publique**

**Porter une ambition  
pour le monde, pour  
l'Europe et pour la  
France**

La France n'a pas le droit de renoncer à porter une ambition humaniste et universaliste pour le monde, pour l'Europe et donc pour elle-même.

Changer la vie des Françaises et des Français, c'est d'abord créer les conditions et les moyens de la régulation publique, au plan international comme aux plans communautaire et national. Le champ de l'action publique doit pour cela être reconquis, renforcé et étendu à de nouveaux domaines, comme la protection de l'environnement. La participation citoyenne doit être prise en compte, à tous les niveaux, dans les réformes institutionnelles.

**Orienter la  
mondialisation**

• **Promouvoir les moyens d'une nouvelle régulation au niveau international**

**Préserver la  
diversité, défendre  
l'universalité des  
droits humains**

Le développement de la mondialisation s'est opéré d'une manière asymétrique : très rapide et abouti pour les échanges de capitaux, biens et services, le tourisme, les transports, l'informatique, mais beaucoup plus lent et inachevé au niveau des institutions supranationales capables de réguler positivement cette mondialisation, dans le sens du progrès social et de la préservation de la planète.

**Mieux faire entendre  
la voix de la France  
à l'ONU**

Dans un monde globalisé, l'expression des diversités nationales - culturelles, linguistiques, sociales ou environnementales - est menacée par la rationalisation économique et la standardisation qu'elle implique. Heureusement, cette diversité peut aussi être préservée et valorisée dans un contexte mondial, en dotant les institutions internationales de moyens d'action renforcés, orientés vers **des politiques plus humaines, solidaires et durables**. C'est pourquoi les socialistes doivent se mobiliser pour la création de **règles mondiales** permettant de mettre en œuvre ces objectifs, et refuser la marchandisation de toute activité humaine et du patrimoine commun.

**Créer une  
Organisation  
internationale de  
l'environnement**

Au sein de l'ONU, comme elle l'a fait à l'occasion du conflit irakien, la France doit **savoir user plus fréquemment et sans renoncement du poids de son droit de veto** pour mobiliser les Etats et les opinions, afin d'obtenir notamment l'introduction et la **prise en compte de critères sociaux et environnementaux** dans la gestion pacifique des relations internationales. Elle doit par exemple avoir l'ambition de peser pour un **meilleur partage des ressources en eau** au niveau mondial, ou pour anticiper et prévenir de nouveaux conflits au Moyen-Orient ou en

**Ne pas séparer  
commerce et droits  
de l'homme**

**Promouvoir un droit  
international du  
travail**

Les insuffisances du Protocole de Kyoto, dues notamment à l'absence d'une structure ad hoc et d'un dispositif contraignant, doivent conduire la France et l'Europe à proposer **la création d'une Organisation internationale de l'environnement** - la FATE (feu, air, terre, eau) - dédiée à la conservation et à la répartition des ressources naturelles, ainsi qu'à l'édiction de normes environnementales mondiales. L'Union européenne pourrait préfigurer une telle organisation à l'échelle du continent européen, avec l'Afrique et le pourtour méditerranéen.

**Lutter contre  
l'argent sale**

Il faut par ailleurs créer un **code mondial des échanges internationaux**. Au sein de l'**Organisation Mondiale du Commerce**, des **normes minimales** en matière de **respect des droits de l'homme** - y compris les droits économiques et sociaux - doivent être la contrepartie de la participation aux échanges économiques mondiaux. Il est aussi urgent de **faire obstacle au projet d'Accord général sur le commerce des services** (AGCS).

**Impliquer l'Union  
européenne,  
mobiliser les  
socialistes**

Il ne s'agit pas pour les pays développés d'imposer de nouvelles restrictions défavorables aux pays les plus pauvres, mais de garantir aux citoyens de ces pays qu'ils bénéficient réellement du développement des échanges. Le développement du **commerce équitable** doit être pour cela encouragé.

**Faire reculer la  
domination du  
capitalisme**

Il est temps de rétablir la hiérarchie des normes, en plaçant le respect des règles de l'**Organisation Internationale du Travail** et celles fixées dans les accords environnementaux internationaux au dessus de celles de la concurrence libre et non faussée. Les recommandations de l'OIT doivent devenir **effectives**. L'OMC doit par exemple autoriser et encourager ses membres à instaurer des **incitations tarifaires** tant que ces droits ne sont pas respectés.

**Harmoniser le social  
et le fiscal**

La **lutte efficace contre le blanchiment de capitaux** doit conduire à conditionner au respect de règles minimales de **transparence** la participation des paradis fiscaux aux échanges économiques et financiers mondiaux.

**Lutter contre les  
délocalisations**

Dans l'intérêt des Français comme de tous les Européens, la construction européenne doit se donner des objectifs analogues, aussi bien au niveau des politiques communautaires que dans ses relations avec le reste du monde.

Notre parti doit œuvrer à l'émergence d'un véritable mouvement progressiste à l'échelle mondiale, qui fédère les peuples autour d'objectifs communs et mobilisateurs. Cela doit être la mission de l'Internationale

Nous devons en prendre l'initiative en affichant avec force notre objectif et nos propositions.

**Accroître les  
ressources de  
l'Union**

• **Redonner une ambition à la construction européenne**

**Instaurer une taxe  
de type Tobin**

**Créer une politique  
industrielle  
européenne**

L'Union européenne devrait contribuer efficacement à **réguler les forces du marché et maîtriser le capitalisme**. Le principe d'une concurrence libre et non faussée ne peut pas être l'objectif central de la construction européenne, s'il conduit à encourager les délocalisations au sein de l'Union et au-delà, au lieu de chercher à réduire les inégalités sociales.

**Gouverner l'Europe  
au service de  
l'emploi**

La dérive libérale de l'Union européenne doit donc être stoppée, de manière à mettre un terme au dumping fiscal et social qui alimente et amplifie le phénomène des délocalisations intra européennes. Pour y parvenir, le principe de **l'harmonisation sociale et fiscale par le haut** doit devenir un objectif de l'Union et figurer au premier rang des priorités des Etats membres. La **règle de la majorité** doit remplacer celle de l'unanimité en matière sociale, fiscale et budgétaire.

**Développer des  
coopérations  
renforcées dans la  
zone euro**

S'agissant des **délocalisations**, il est inacceptable qu'elles s'appuient sur des avantages indus liés au non respect des normes et à l'absence de prise en compte des coûts sociaux et environnementaux liés à des modes de transport polluants, dangereux ou non régulés. Au-delà de l'harmonisation sociale et fiscale, pour **dissuader les délocalisations** qui n'ont pas d'autre objet que de faire fabriquer ailleurs et à moindre coût des produits destinés au marché domestique, il faudra dans un premier temps proposer un **prélèvement communautaire sur les carburants utilisés pour le fret**.

**Décréter un  
moratoire sur  
l'élargissement**

**Sortir du « ni ni »**

Le budget de l'Union doit financer à la fois l'avenir et la solidarité. Dans le contexte de l'élargissement, ce double objectif ne peut être atteint qu'avec une **progression substantielle de ce budget**. Cette progression doit être assurée par le lancement d'un **grand emprunt européen** et par une **hausse de la fiscalité sur le capital**, de manière à rééquilibrer la pression fiscale. L'Union doit se doter de ressources propres : en plus du prélèvement sur les carburants professionnels, un **impôt européen sur les bénéficiaires des sociétés** et une **taxe sur les mouvements spéculatifs de capitaux** doivent être créés.

**Adopter une  
directive pour les  
services publics**

**Convoquer des Etats  
généraux des  
services publics**

véritable **politique industrielle européenne**. De grands programmes européens dans les domaines de l'énergie (filière hydrogène), des nanotechnologies ou encore du textile (dans le cadre d'un accord Euro Méditerranée) doivent être envisagés.

Enfin, il faut mettre en place une gouvernance économique. L'Europe doit pouvoir mener des politiques de relance, favorables à l'emploi et aux investissements publics.

La **Banque centrale européenne** doit être profondément réformée et son **mandat complété en faveur de l'emploi et de la croissance**.

*Accroître les moyens  
par une grande loi  
de programmation*

Le **Pacte de stabilité** doit être assoupli pour les pays qui, comme la France, contribuent le plus au budget de l'Union, et ne pas pénaliser les dépenses comme l'enseignement et la recherche, qui concourent à préparer l'avenir.

Pour progresser sans délai dans tous ces domaines, les pays de la zone euro devront développer des **coopérations renforcées**. Animé par le couple franco-allemand, l'**Eurogroupe** peut devenir le moteur qui manque à la construction européenne.

Tant que cet **approfondissement institutionnel** n'aura pas été obtenu et que les **frontières** de l'Union n'auront pas été définies, un **moratoire immédiat sur tout nouvel élargissement** s'impose.

*Tenir ses  
engagements*

### • **Développer les moyens de l'intervention publique pour renforcer l'égalité**

Concernant les **services publics**, les socialistes doivent sortir de l'ambiguïté et de la posture défensive qu'ils ont souvent adoptée. Parce que les services publics sont un des leviers principaux de l'intervention publique, ils sont **un fondement de notre projet de société**.

*Rendre le vote  
obligatoire et  
l'accorder aux  
étrangers*

Une **directive communautaire**, qui reconnaîtrait la **légitimité** de ce mode d'intervention et en permettrait le **développement**, doit être adoptée rapidement. Les socialistes ont une **obligation de résultat** en la matière.

*Limiter les pouvoirs  
du Président de la  
République*

En France, des **Etats généraux des services publics** devront être organisés pour **développer et adapter l'offre de services** aux évolutions de la demande sociale, tout **en garantissant à leurs agents l'existence d'un statut**, puisqu'ils œuvrent pour l'intérêt général. Nous devons défendre les services publics, pour qu'ils contribuent à l'harmonisation et à l'excellence des politiques conduites sur

*Redéfinir le rôle de  
l'exécutif*

**Renforcer le  
contrôle  
parlementaire**

- des **principes** : les entreprises de service public doivent être **contrôlées par la puissance publique**. Lorsqu'elles relèvent d'intérêts stratégiques, comme EDF, ce contrôle doit être **total** ;
- des **objectifs** : l'introduction d'une **logique de qualité** garantira aux usagers le développement de la **proximité**, de la **disponibilité** et de l'**accessibilité** des services, y compris par les nouvelles technologies ;
- une **mobilisation** : les salariés du secteur public doivent retrouver **confiance** et se sentir **acteurs** d'enjeux essentiels pour notre avenir ;
- un **projet** : il faut **aménager le territoire** pour garantir la **présence** des services publics, vecteurs de **solidarité** et d'**égalité**.

**Elire les sénateurs  
à la proportionnelle**

**Donner un statut à  
l'élu local**

**Limiter le cumul des  
mandats**

**Mieux décentraliser**

Une **loi de programmation** fixera les services publics garantis sur tout le territoire et pour tous les citoyens. Elle dégagera les **capacités financières** nécessaires et prévoira les **évolutions tarifaires** pour chaque entreprise publique.

Cette loi devra aussi prévoir des **créations de postes** là où elles sont nécessaires, dans des secteurs clefs comme l'hôpital, l'éducation, la justice ou la recherche, notamment pour pallier les nombreux départs en retraite.

Elle devra aussi veiller à ce que les missions publiques soient réellement assurées. Dans cet esprit, la **gestion de l'eau** devra être **rendue totalement aux collectivités territoriales**.

- **Rendre chaque citoyen acteur des institutions pour qu'elles soient au service de tous**

**Rétablir la  
confiance avec les  
collectivités**

Le Parti socialiste ne doit pas seulement s'engager sur des propositions : il doit surtout **s'engager à les mettre en œuvre une fois au pouvoir**. Les militants en ont assez des réformes attendues mais jamais concrétisées. A l'inverse, l'adoption du quinquennat et le « rétablissement » du calendrier électoral, en instaurant la prédominance du Président de la République, sont apparus comme des décisions mal préparées et inopportunes.

**Restaurer une  
éthique politique**

Les socialistes doivent également montrer l'exemple en matière de **parité femme homme**.

Le **vote des citoyens** doit devenir **obligatoire** pour toutes les élections, avec pour corollaire la **reconnaissance du vote blanc**. Les **étrangers** résidant légalement sur le territoire national doivent être

**ressortissants de l'Union européenne y être plus largement éligibles.**

**Obtenir de nouvelles conquêtes sociales**

La dérive « monarchique » du pouvoir exercé par le Président de la République doit être stoppée. Un **mandat de sept ans non renouvelable** doit être envisagé. Les **responsabilités pénale et civile du Président** doivent être enfin définies.

**Réunir les conditions d'une croissance durable**

Un **rééquilibrage des pouvoirs** entre exécutif et législatif doit être assuré. Le nombre de ministres doit être **limité au nombre de missions ministérielles**. Les ministres devront assumer pleinement, devant le Parlement, la responsabilité de leur action.

**Mieux utiliser la fiscalité**

Les règles qui permettent au Gouvernement de « passer en force » doivent être limitées, par exemple en supprimant l'article 49-3 de la Constitution. Les engagements militaires doivent être systématiquement autorisés par le Parlement, y compris pour les forces d'interposition sous l'égide de l'ONU.

**Plafonner les avantages fiscaux**

Le renforcement des pouvoirs et des moyens de contrôle du **Parlement**, condition de l'efficacité de l'action publique, passe aussi par la création de **commissions permanentes chargées du contrôle des comptes publics et de l'application des lois**, dont **des présidences doivent être confiées à l'opposition**. En définitive, il convient que les parlementaires changent leur propre culture, assument leur responsabilité et ne soient plus dans une situation de soumission et de démission face à l'exécutif.

**Repenser les cotisations sociales**

Le **mode d'élection au Sénat doit être modifié**, pour permettre une alternance démocratique au sein de cette assemblée, ainsi qu'une représentation plus équitable des forces politiques. Les sénateurs seraient renouvelés par moitié tous les trois ans, **au scrutin proportionnel**, avec respect intégral de la parité hommes femmes, par le collège des grands électeurs.

**Refuser l'échec scolaire**

Une **loi sur la démocratie locale** sera adoptée pour créer un statut de l' élu local, limiter le cumul des mandats et améliorer le fonctionnement des collectivités territoriales.

Le **statut de l' élu local** devra permettre à toutes les professions et catégories sociales de s'impliquer dans la gestion locale, en prévoyant notamment un dispositif de retour à la vie professionnelle.

Le **cumul des mandats doit être limité** à deux mandats au maximum. En tout état de cause, un mandat national ou européen ne doit pas

**Anticiper et  
prévenir les  
difficultés**

**Valoriser  
l'enseignement  
professionnel**

**Former tout au long  
de la vie**

**Créer une Sécurité  
sociale  
professionnelle**

**Favoriser la  
création d'emplois  
pour faire baisser  
le chômage**

**Mettre fin aux  
dérives du  
capitalisme**

**Revaloriser  
l'ensemble des  
salaires**

d'un exécutif local de plus de 20 000 habitants. Ceci vaut également pour les intercommunalités, à partir du moment où leur président deviendrait élu au suffrage universel direct.

Pour **résoudre la crise de la citoyenneté locale**, il faut rendre la décentralisation plus démocratique, plus proche et plus lisible pour le citoyen, c'est-à-dire :

- **mieux distinguer les pouvoirs exécutif et délibératif**, en différenciant leur mode d'élection dès que cela s'avère possible, par exemple au niveau des intercommunalités ;
- remettre à plat la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités, de manière à **clarifier et spécialiser les compétences**.

Les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales doivent enfin retrouver sécurité et sérénité - deux caractéristiques particulièrement mises à mal depuis juin 2002. Cela suppose :

- de pérenniser et d'améliorer le **pacte de croissance** ;
- d'améliorer les **compensations** liées aux transferts de charges ;
- de renforcer la **péréquation** dans les dotations.

Ces évolutions institutionnelles sont nécessaires. Elles ne sont pas suffisantes pour autant. La situation ne sera jamais satisfaisante si l'**éthique** fait défaut. Par exemple, lorsqu'un membre du Conseil constitutionnel se met en congé provisoire, il dessert l'institution. Lorsqu'un ministre d'Etat, dans le cadre de ses fonctions, met en cause l'autorité judiciaire, il affaiblit la République.

## **II. Créer des solidarités durables**

Changer la vie des Françaises et des Français, c'est engager à leurs côtés un combat déterminé en faveur de quatre droits fondamentaux : **une formation, un emploi, un logement, une protection sociale**. Au-delà des moyens supplémentaires que l'on est prêt à consacrer à cette ambition, seule une réelle volonté politique permettra de **transformer une logique défensive en véritables conquêtes sociales**.

Pour garantir la pérennité de ces conquêtes, la croissance devra non seulement

**Associer les  
salariés à la  
gouvernance**

**Prôner la tolérance  
zéro sur les  
infractions au droit  
du travail**

**Lutter contre la  
précarité**

**Donner de nouveaux  
moyens au dialogue  
social**

**Lutter contre la  
spéculation et le  
dérapage des prix  
immobiliers**

permettre les conditions de leur financement à long terme et être compatible avec les équilibres politiques et environnementaux de la planète, sans quoi elle finira par conduire à des situations de crise graves.

- **Assurer le dynamisme de la croissance par le partage équitable des ressources**

Le niveau des prélèvements obligatoires dans notre pays est le reflet d'un modèle économique et social performant et attractif : qualité des infrastructures et du service public, système de santé reconnu, niveaux d'éducation et de formation élevés. Ce modèle ne doit pas rester figé, mais doit évoluer dans le sens d'une évaluation et d'un renforcement de ses atouts et de son efficacité.

Dans cette perspective, la fiscalité doit être considérée comme un outil de financement, qui a également pour vocation de répartir plus équitablement les richesses. Or notre fiscalité demeure très injuste et insuffisamment progressive.

Le coût représenté par les diverses exemptions ou exonérations d'impôts s'élève à environ 50 milliards d'euros par an : il équivaut au produit de l'impôt sur le revenu. Pour conserver des marges de manœuvre, renforcer la justice fiscale et améliorer le caractère redistributif de notre système de prélèvements, il faut **instaurer un plafonnement des avantages fiscaux**. Les recettes fiscales procurées par un tel plafonnement pourraient atteindre **10 milliards d'euros** et permettre de financer la relance de la croissance et l'investissement dans l'avenir (recherche, éducation, aide à la construction de logements...).

Au delà, c'est à une refonte profonde de nos prélèvements que nous devons nous atteler, pour leur redonner légitimité et efficacité sociale en faveur de l'emploi. Dans ce sens, les **cotisations sociales** ne doivent pas peser uniquement sur le travail, et donc être **assises sur la valeur ajoutée** plutôt que sur la masse salariale. Une telle réforme, appliquée aux **cotisations chômage**, permettrait par ailleurs de faciliter la mise en place d'une Sécurité sociale professionnelle.

- **Donner à chacun les moyens de réussir sa vie**

Notre objectif est que les moyens dégagés pour l'Education nationale permettent à chaque

**Maîtriser la hausse  
des loyers**

**diplôme ou une qualification.** De l'école au lycée, tout doit être fait pour lutter contre les inégalités, qu'elles soient sociales, culturelles ou familiales, à travers notamment :

**Rendre opposable le  
droit au logement**

**Construire  
massivement des  
logements sociaux**

**Renforcer les  
protections des  
locataires**

**Garantir la  
pérennité des  
retraites par  
répartition**

- **l'aménagement des rythmes scolaires** (semaine de quatre jours) ;
- le repérage précoce et systématique des déficits sensoriels et la prise en charge facilitée des troubles de l'apprentissage ;
- le développement de l'enseignement des **langues étrangères** dès le primaire ;
- la création, au sein des établissements primaires, d'une aide dédiée aux élèves en difficulté scolaire, animée par les **élèves des IUFM dans le cadre de leur formation** ;
- une prise en charge analogue des élèves qui « décrochent » dès l'entrée au collège ;
- la **revalorisation de l'enseignement professionnel et son adaptation aux besoins de notre économie et aux métiers d'avenir.**

Il est grand temps que la France fasse du droit à la **formation tout au long de la vie** une réalité offerte au plus grand nombre, au service de la promotion sociale et de l'accès à l'emploi.

Le renforcement de la formation professionnelle pourra permettre la mise en place d'une **Sécurité sociale professionnelle**, qui assurera à chaque salarié des **droits cumulables** tout au long de sa vie active en matière de formation (mais aussi de carrière et de rémunération). De cette manière, les droits individuels seraient attachés à la personne du salarié et ne disparaîtraient plus en cas de rupture du contrat de travail. Cette Sécurité sociale professionnelle exige aussi un renforcement du droit à la reconversion, y compris dans les PME.

**Créer des emplois  
solidaires pour  
aider les personnes  
dépendantes**

- **Lutter contre le chômage : augmenter le pouvoir d'achat et renforcer les droits des salariés et de leurs représentants**

**Multiplier et rendre  
plus justes les  
modes de garde**

Tout doit être fait pour **favoriser la création d'emplois** dans notre pays. Une politique de relance de la consommation et de soutien à la croissance est nécessaire. Les arbitrages économiques devront toujours être rendus en faveur du travail et des salariés. L'emploi public et les emplois aidés participeront de cet objectif.

**Organiser les temps  
périscolaires**

**Réduire les  
inégalités en terme  
de santé**

**Revaloriser la  
médecine générale**

**Donner des moyens à  
l'hôpital public**

**Réhabiliter la  
recherche  
scientifique**

**Réduire les  
inégalités face à  
l'environnement**

Augmenter les rémunérations se justifie non seulement parce que la croissance de l'économie française repose essentiellement sur sa consommation intérieure, mais aussi parce que cela permet de lutter contre les inégalités. Celles-ci se sont accrues ces dernières années dans des proportions choquantes, d'abord entre les revenus du capital et ceux du travail, mais aussi en raison d'une progression disproportionnée des rémunérations des dirigeants. Une loi doit permettre d'**encadrer ces rémunérations** et de **répartir plus largement et plus équitablement les résultats de l'entreprise**, y compris dans les PME et les filiales.

L'augmentation du pouvoir d'achat des ménages passe prioritairement par la revalorisation des salaires. Au-delà de la revalorisation nécessaire du **SMIC, c'est l'ensemble des salariés modestes qui doivent voir leur rémunération augmenter**. Dans cette optique, le maintien des allègements de cotisations devra être conditionné à la **renégociation des conventions collectives** de branches, afin d'assurer une **revalorisation de l'ensemble des grilles de salaires**. Seule cette revalorisation permettra d'**éviter le phénomène d'écrasement des bas salaires** au niveau du SMIC - particulièrement subi par les ouvriers - et de traduire en revalorisation salariale l'amélioration de la formation et l'expérience professionnelle acquise.

Les salariés doivent être davantage associés à la gouvernance des entreprises, afin de **mettre un terme à la déconnexion** à laquelle nous assistons **entre croissance et emploi**, au seul profit des intérêts à courte vue des fonds d'investissement. C'est pourquoi la **participation des salariés en tant que tels aux conseils d'administration** est devenue un impératif.

Le chômage de masse, l'individualisation de la gestion du personnel, l'encombrement des prud'hommes et les moyens limités de l'inspection du travail ont créé un sentiment d'impunité chez les employeurs. Nous proposons d'instaurer une **tolérance zéro pour les infractions au droit du travail** :

- en **recréant la notion d'ordre public social**, notamment par la suppression des dispositions qui autorisent les employeurs à déroger au code du travail ;
- en **développant la justice prud'homale** et le **caractère dissuasif des peines effectivement appliquées** ;
- en **augmentant les effectifs et les**

**environnementaux**

- en **limitant et sanctionnant le recours injustifié à la précarité** (multiplication des CDD et du temps partiel subi).

**Limiter les émissions de CO<sub>2</sub> produites par le fret**

Promouvoir le dialogue social doit être une priorité. Un **contrat tripartite** entre Etat, syndicats et organisations patronales fixera chaque année un **programme de négociation sociale**, incluant notamment l'évolution des rapports salariaux et l'amélioration des droits sociaux, en particulier dans le domaine de **l'égalité professionnelle femme homme**.

**Développer les transports urbains alternatifs**

Pour accompagner cette revitalisation du dialogue social, une **loi sur le financement des syndicats** sera adoptée, reconnaissant les missions de service public assurées par les organisations de salariés. Elle pourra prévoir la **participation obligatoire des salariés aux élections** de leurs représentants dans l'entreprise, de même qu'aux élections prud'homales. Cette loi pourra également instituer, au-delà du crédit d'impôt existant, un **chèque syndical** incitant les salariés à se syndiquer.

**Réconcilier agriculture et environnement**

En concertation avec les organisations syndicales, une **nouvelle représentativité des syndicats** sera définie. Tous les salariés des PME devront bénéficier d'une représentation syndicale.

- **Lutter contre la spéculation immobilière pour rendre effectif le droit au logement**

Stimulée par des exonérations fiscales trop fortes et mal conçues, la spéculation immobilière s'est fortement développée, accentuant la crise du logement et la diffusant dans toutes les couches de la population. La priorité des socialistes doit être de **lutter contre cette spéculation**, qui porte directement atteinte au droit au logement et à la mixité sociale, et de **garantir l'effectivité du droit au logement**.

Une **taxation dissuasive des plus-values spéculatives** sera instaurée. La refonte de la fiscalité immobilière devra aussi **conditionner toute aide publique** à la fonction sociale et au respect de l'intérêt général. Le régime fiscal des sociétés foncières, dont la création fin 2002 a accéléré la spéculation immobilière, devra être supprimé.

Une **nouvelle régulation des loyers** doit stopper les dérives actuelles. Pour maîtriser la progression des **prix des terrains et de l'immobilier** - principal vecteur de la crise du logement et obstacle à la construction de logements sociaux - il faudra **généraliser les**

permettant de constituer des réserves foncières

Le **droit au logement** doit devenir progressivement **opposable**. Des **objectifs chiffrés en matière d'hébergement** doivent être **fixés aux collectivités locales**, comme c'est le cas en matière de logement social.

Il convient désormais d'**imposer à chaque opération immobilière un pourcentage de 20% de logements sociaux**, ce qui permettra de produire en très grand nombre mais par petites opérations de qualité. Les aides publiques seront réorientées vers les aides à la pierre, pour le locatif et l'accession sociale à la propriété.

Un système de **garantie collective universelle** devra être créé pour répondre aux difficultés des locataires (caution, dépôt de garantie, commissions d'agence...). Une loi de protection des locataires victimes de **ventes à la découpe** devra également être adoptée.

#### • **Renforcer la solidarité entre les générations**

Concernant les retraites, la pérennisation du système par répartition, fondé sur la solidarité, doit passer par une réponse collective qui peut reposer, dans un cadre mutualisé, sur le dynamisme des marchés financiers.

Pour cette raison, le **Fonds de réserve pour les retraites** doit voir ses ressources augmenter, notamment par l'**affectation intégrale des résultats annuels de la Caisse des dépôts et consignations**, actuel premier contributeur au budget de l'Etat. Au besoin, la mise en place d'une **cotisation universelle progressive assise sur tous les revenus** permettrait d'assurer de façon transparente, collective et équitable la viabilité du système de retraite par répartition.

Seule cette solution permet d'éviter la dégradation du niveau des retraites ou l'augmentation de la durée de cotisation. En outre, tout devra être fait pour sortir les personnes âgées de la pauvreté et **revaloriser les prestations de solidarité**.

La solidarité entre les générations doit également s'exprimer dans la prise en charge de la **dépendance**. Cette question ne peut pas relever de la seule logique purement lucrative : le **secteur associatif**, porteur d'une dimension humaine, doit voir son rôle renforcé. Pour ce faire, il faudra créer des **emplois solidaires** dédiés à ces nouveaux besoins et aidés par une prise en charge de

A l'autre bout de la chaîne de solidarité, les différents **modes de garde** des enfants en bas âge doivent être rééquilibrés :

- par l'augmentation du nombre de places en **crèches** et l'adaptation aux nouveaux horaires de travail ;
- par la transformation de la réduction d'impôt pour emploi à domicile en **crédit d'impôt**, au bénéfice des centaines de milliers de **foyers non imposables** qui utilisent ce mode de garde.

La création d'un **service public de la petite enfance** doit être mis en débat, en lien naturellement avec les catégories de collectivités locales concernées.

En outre, en lien avec l'aménagement des rythmes scolaires et dans le même esprit de solidarité, l'éducation populaire, les activités périscolaires et l'accès de tous les enfants aux vacances doivent être également relancés.

### • **Mettre un terme à la paupérisation du système de santé**

La France a renoué avec de **fortes inégalités** dans le domaine de la santé : un cadre vit sept ans de plus qu'un ouvrier ; de même, l'explosion de l'obésité infantile apparaît corrélée à la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille. Cette **nouvelle fracture sociale** se joue également à l'échelle du monde, entre pays développés et pays émergents : faute de traitement abordable, le **SIDA** constitue aujourd'hui une véritable **pandémie**. Le développement des médicaments génériques permettrait de remédier à cette situation inacceptable.

L'organisation du système de soins français connaît une crise majeure, au point que ses résultats, qui furent autrefois excellents, sont aujourd'hui remis en cause. La situation de la **médecine générale** est particulièrement préoccupante. Les pouvoirs publics doivent **résoudre une crise de confiance** et de motivation, tout **en endiguant la désertification des zones rurales et périurbaines**. Les médecins généralistes ne doivent pas simplement être considérés comme des « aiguilleurs » de la santé. Leur **rôle** doit être **revalorisé**, en contrepartie d'une meilleure **maîtrise de leur implantation géographique**.

L'hôpital public est confronté à une véritable **crise**. Il manque 15 000 personnels infirmiers

zones à faible densité démographique. La sécurité et la permanence des soins, ainsi que l'égalité de tous devant la santé, doivent être garanties par des **moyens renforcés** et un **meilleur maillage territorial**.

Faute de débouchés professionnels et de rémunérations satisfaisantes, les post-doctorants français quittent massivement la France. Cette « **fuite des cerveaux** » doit être stoppée en redonnant des **moyens budgétaires** à la recherche et en développant des **programmes de coopération européens**.

- **Préserver l'environnement pour garantir une croissance durable et réduire les inégalités**

La détérioration des équilibres de la planète, si elle menace tout le monde, affecte particulièrement les plus modestes de nos concitoyens. En effet, la qualité de l'environnement détermine largement le prix du logement ; de même, les biens de consommation qui préservent la nature ou sont issus de l'agriculture biologique coûtent plus cher. Parce que la dégradation de l'environnement accentue les inégalités, le développement durable doit être au cœur du projet des socialistes.

En matière de commandes publiques et de contrats commerciaux, les problématiques environnementales doivent être mieux prises en compte. Dans cette perspective, les **critères d'attribution des marchés publics**, ainsi que les **modalités de soutien aux exportations et aux implantations françaises à l'étranger** doivent intégrer des paramètres écologiques.

Dans le domaine des transports, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'Union européenne devra se fixer comme priorité la **maîtrise des trafics routiers** et favoriser leur réorientation vers des modes de transport alternatifs (ferroviaire, transport fluvial). Par exemple, l'introduction d'un **prélèvement communautaire spécifique sur les carburants utilisés pour le fret** (routier, maritime ou aérien) dégagerait des **ressources pour le développement des énergies non polluantes et des transports propres**, permettant ainsi de **lutter contre le réchauffement climatique**.

Au niveau des agglomérations, le **développement des transports en commun en sites propres** (TCSP) doit être considéré comme un axe prioritaire. Les **subventions de l'Etat** aux

**Réconcilier l'agriculture avec le développement durable** est un autre objectif essentiel. Il pourra être atteint :

- en introduisant une logique de qualité, pour **relier l'affirmation d'un terroir à la nécessité de sa préservation** ;
- en établissant avec les agriculteurs des règles transparentes et responsables pour **l'utilisation des ressources en eau** ;
- en conditionnant les aides agricoles au **développement des techniques respectueuses de l'environnement**, notamment de l'eau et du littoral, et à **la qualité des productions**.

La convocation anticipée du Congrès a imposé à chacun de préparer dans la précipitation cette échéance importante. Faute de temps, la présente contribution ne développe par conséquent qu'une partie des propositions d'Ambition socialiste.

La réflexion des militants devra aussi porter naturellement sur des thèmes que cette contribution n'aborde pas, comme par exemple :

- la politique de la **ville** et la lutte contre les fractures territoriales,
- le renforcement du droit à la sûreté et à la **sécurité**,
- la diffusion des œuvres **culturelles** par les nouvelles technologies,
- l'évolution de la doctrine **militaire** française et la prise en compte des nouveaux enjeux du **terrorisme**,
- la réaffirmation du principe de **laïcité** à travers les institutions,
- l'amélioration du fonctionnement des **universités**,
- la prise en compte du **handicap** à l'école, au travail et dans les déplacements...

La résignation, voilà l'ennemi ! **A chaque fois que les socialistes ont manqué d'ambition, ils ont échoué.**

Les valeurs des socialistes doivent être portées aussi haut que possible, sans autocensure ni tabou. Ces valeurs doivent s'exprimer dès aujourd'hui dans des propositions et demain dans des actes.

Pour mener à bien nos objectifs, deux conditions indissociables doivent être réunies, qui étaient au cœur des congrès fondateurs d'**Epinay** et de **Metz** : **l'unité des socialistes et le rassemblement de la gauche.**

Pour convaincre, notre projet doit s'appuyer sur la dynamique populaire qui s'est exprimée notamment le 29 mai et rendre possible sa traduction en conquêtes sociales.

Au-delà du referendum, notre projet doit incarner une **nouvelle alliance du salariat**. Ouvriers, employés, cadres, du privé comme du public : c'est l'ensemble des classes sociales, notamment les plus modestes, que nous devons **mobiliser par des propositions concrètes, en vue d'un nouvel exercice du pouvoir.**

**Notre projet doit être socialiste. C'est une exigence. C'est notre ambition.**

Si vous désirez signer cette contribution, rendez-vous sur le site [www.ambitionsocialiste.org](http://www.ambitionsocialiste.org).